



COMMUNIQUE DE PRESSE A.P.H. 06/10 /16

« Pourquoi et comment nous allons signer le protocole d'accord de méthode ? »

AVENIR HOSPITALIER et la CONFEDERATION DES PRATICIENS des HÔPITAUX réunis au sein d'Action Praticiens Hôpital ont été reçus le 4 octobre par la Ministre des Affaires Sociales et de la santé.

APH a pris acte que la ministre avait entendu le mouvement du 26 septembre, sa puissance et la nécessité d'y répondre au delà des seuls engagements du plan attractivité. Nous nous félicitons donc d'avoir participé activement à ce mouvement, à son succès très médiatisé. Cette mobilisation pourrait être reconduite en cas de besoin et au moment où nous le jugerions utile. La grève du 12 octobre n'est pas à l'ordre du jour.

Si nous prenons note des avancées sur des éléments de rémunération et sur la valorisation de la prime de service public exclusif, tout n'a cependant pas été obtenu. Nous exigeons la reconnaissance de notre temps de travail, la Directive Européenne Temps de Travail de jour et de nuit, le respect de l'engagement de la ministre dans son discours du 4 octobre 2016 :

« L'objectif est de garantir le respect des 48 heures hebdomadaires. C'est non seulement une exigence de la Commission européenne, mais aussi du Conseil d'Etat qui nous oblige à publier un décret. Il nous faut donc avancer rapidement et efficacement sur ce point. » (M Touraine)

Dans ces conditions, les propositions sur le temps de travail ne devront pas rester floues par rapport aux attentes de tous les collègues et à ce que nous avons porté ensemble le 26 septembre pour la pénibilité de notre travail.

Un « *protocole d'accord sur la méthode* » va nous être proposé pour signature dans les 10 jours. Aujourd'hui, même si nous en ignorons toujours le contenu, nous devons le signer car, sans signature, nous serions définitivement exclus de toutes les séances de travail qui peuvent être des occasions de marquer notre vigilance et d'évoluer vers la satisfaction de nos attentes. Notre voix y sera primordiale.

La Ministre s'est engagée à ce que ça change. Nous connaissons les freins que nous allons rencontrer. Nous sommes prêts à les affronter. Mais, si les oppositions sont un empêchement aux avancées et qu'il n'y a pas de courage politique pour les vaincre, nous sommes prêts à organiser de nouvelles actions dont nous savons qu'elles seront fortes et à la hauteur du désenchantement.

Les médecins hospitaliers, engagés derrière nous le 26 septembre, peuvent compter sur AH et CPH pour les défendre dans ce nouveau cycle de discussions qui doit être finalisé avant la fin de l'année.

Pour **ACTION PRATICIENS HOPITAL**

Nicole Smolski, Présidente APH, **Jacques Trévidic**, Président CPH, Vice-Président APH
Max-André Doppia, Président AH, Vice-Président APH, **Marc Bétrémieux**, Secrétaire général APH